



COMMUNE DE DAMIGNY

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix-sept décembre, le Conseil Municipal de DAMIGNY, sur convocation adressée et affichée le 12 décembre 2018, et sous la présidence de Monsieur Pascal DEVIENNE, Maire, s'est réuni en séance publique à la Mairie.

Etaient présents : Mmes et MM les Conseillers en exercice,

Absents excusés : C. CARAVELLA, C. GAHERY, B. JUPIN, M. DUVAL, et S. OBLIN

Jean-Louis BATTISTELLA est nommé secrétaire de séance

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Informations

La deuxième permanence d'ENEDIS pour les compteurs Linky se tiendra en mairie mercredi 19 décembre à partir de 17h.

L'association pour la promotion et la gestion du site universitaire (APGSU) adresse ses remerciements chaleureux pour l'aide matérielle et technique apportée par la commune lors du salon des formations supérieures. Mme la présidente salue la collaboration efficace et indispensable de nos services techniques qu'elle remercie chaleureusement.

Collecte des déchets ménagers : collecte des 26 décembre et 2 janvier décalées au 27 décembre et 3 janvier.

L'Inspection académique a communiqué ses effectifs prévisionnels de rentrée, ceux-ci sont à la baisse.

L'INSEE a communiqué les chiffres de la population, qui sont en baisse continue : 2 726 habitants (dont 70 comptés à part – maison de retraite notamment)

N°20181217-01 – FINANCES – CIMETIERE – CONCESSIONS FUNERAIRES – TARIFS

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe comme suit les différents tarifs applicables aux concessions funéraires à compter du 1er janvier 2019

	2019 + 1.00%		
	15 ans	30 ans	50 ans
Enfant 1 m² - 7 ans	39.00 €	77.00 €	152.00 €
Adulte 2 m²	77.00 €	152.00 €	309.00 €
<i>Adulte 3 m² (*)</i>	85.00 €	168.00 €	334.00 €
<i>Adulte 4 m² (*)</i>	90.00 €	181.00 €	363.00 €
<i>Adulte 5 m² (*)</i>	103.00 €	201.00 €	400.00 €
Cavernes	77.00 €	152.00 €	
Dispersion de cendres		16.30 €	
<i>(*) uniquement en cas de renouvellement de concession *</i>			

Autorise Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

N°20181217-02 – FINANCES - MAISON DES LOISIRS - TARIFS

Vu l'avis favorable de la Commission vie associative - loisirs - évènementiel, réunie ce 17 décembre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe comme suit les différents tarifs applicables aux locations de la Maison des Loisirs à compter du 1er janvier 2019

	Base	Chauffage 25.%	Total Hiver
Salle 1 ou salle 2	76.50 €	19.50 €	96.00 €
pour 2 jours consécutifs	130.50 €	32.50 €	163.00 €
Caution		250.00 €	

pour la location des deux salles, les tarifs sont doublés.

Location par des organismes de formation :

	Base	Chauffage 25.%	Total Hiver
Salle 1 ou 2	62.50 €	16.00 €	78.50 €

Location obsèques	
De 9h à 13h ou de 14h à 18h	
Eté	39.00 €
Hiver	46.50 €

Autorise Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Les recettes correspondantes seront imputées à l'article 752 du budget de l'exercice au cours duquel elles seront constatées.

N°20181217-03 FINANCES – SALLE MAZELINE ET SALLE D'ACTIVITES – TARIFS

Vu l'avis favorable de la Commission vie associative - loisirs - évènementiel, réunie ce 17 décembre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe comme suit les différents tarifs applicables aux locations du complexe Mazeline et de la salle d'activités à compter du 1er janvier 2019

	Damigny	Hors commune
	Habitants et entreprises	particuliers, associations, entreprises
Journée	234.50	442.50
Week end / 2 jours	353.50	666.50
Pack animation scène	104.00	104.00

- Associations de Damigny : 104.00€
- Etablissements d'enseignements, centre d'aide par le travail, centres sociaux pour la pratique de leurs activités. :

Tarif horaire	
Complexe mazeline	22.99
Salle d'activités	11.71

Caution : Salle : 600.00 Pack animation scène : 2 000€

Les recettes correspondantes sont inscrites à l'article 752 du Budget de l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

- **Autorise** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier,

N°20181217-04 FINANCES – ANIMATIONS - TARIFS DES ANIMATIONS USDA

Vu l'avis favorable de la Commission vie associative - loisirs - évènementiel, réunie ce 17 décembre,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Fixe comme suit les tarifs des animations mise en place par l'USDA lors des congés scolaires à compter du 1^{er} janvier 2019

	2019 +1.00%		
	½ journée	Semaine 5 1/2 journées	Semaine 4 1/2 journées
Tarif réduit QF < 573	5.56 €	18.18 €	15.15 €
Tarif QF > 572	6.57 €	21.21 €	17.17 €
Hors CUA	7.58 €	24.24 €	20.20 €

Autorise Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

N°20181217-05 FINANCES – TARIFS DES CONCERTS

Sur proposition de La Commission Vie Associative Evènementiel Loisirs, réunie ce 17 décembre

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- ↳ **Fixe** à 2.00€ le droit d'entrée pour les concerts organisés par la Commune et pour lesquels elle règle une prestation. , avec gratuité pour les enfants

La recette sera imputée à l'article 7088 du Budget.

- ↳ **Autorise** Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier,

N°20181217- 06 FINANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – TARIFS

Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **Fixe** comme suit les tarifs d'occupation du domaine public à compter du 1^{er} janvier 2019 :

↳ Camion d'outillage 115.00€

↳ Droit de terrasse :

Tarif au m ²	
Tarif mensuel	0.57 €
Tarif annuel	6.48 €

Les recettes correspondantes sont inscrites à l'article 7336 du Budget de l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier,

N°20181217- 07 FINANCES — INSERTIONS PUBLICITAIRES « VIVRE A DAMIGNY » TARIFS

Sur proposition du Maire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

- **Fixe** comme suit le tarif des insertions publicitaires dans le journal municipal « Vivre à Damigny », à compter du 1^{er} janvier 2019

Formats	
1 parution	
^{1/8} de page	72.00 €
^{1/4} de page	119.00 €
^{1/2} de page	174.00 €

Les recettes correspondantes sont inscrites à l'article 758 du Budget de l'exercice au cours duquel elles sont constatées.

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents utiles relatifs à ce dossier,

N°20181217-08 BATIMENTS COMMUNAUX – MAIRIE AMENAGEMENTS ET MISE AUX NORMES AVENANTS AUX MARCHES LOT 1 & LOT 3

Dans le cadre des travaux d'aménagement et de mise aux normes de la mairie, il est demandé au Conseil de bien vouloir se prononcer sur les avenants suivants :

Lot 1 VRD MACONNERIE TOMASI Avenant N°2

Reprise sur porte intérieures	965.00 €
Terrassement et raccordement eaux pluviales	1 780.00 €
Travaux sur escalier	600.00 €
	TOTAL HT 3 345.00 €
	Total TTC 4 014.00 €

Lot 3 MENUISERIE ALUMINUM – SERRURERIE SPBM

Suppression grille de ventilation /escalier accès cave	- 150.00 €
Suppression main courante / escalier accès cave	- 770.00 €
Suppression restauration porte accès cave	- 560.00 €
<i>Sous total moins values</i>	- 1 480.00 €
Sur facade principale Fourniture et pose d'habillages (linterne)	225.00 €
Sur facade principale fourniture et pose de bavettes	680.00 €
Fourniture et pose seuil inox	195.00 €
<i>Sous total plus values</i>	1 100.00 €
<i>Total moins value HT</i>	- 380.00 €
Total moins value TTC	- 456.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide

- de conclure les avenants ci-après détaillés avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération mise aux normes et d'extension de la mairie :

Lot 1 VRD MACONNERIE MARCHE 2017-07 Entreprise TOMASI

Marché 2017-07 Montant HT 79 600.00€ soit 95 520.00€ TTC

Avenant n°1 Montant HT -20.00 soit - 24.00€ TTC

Avenant n°2 Montant HT 3 345.00€ soit 4 014.00€ TTC

Nouveau montant HT du marché 82 925.00€ soit 99 510.00€ TTC

Lot 3 MENUISERIE ALUMINUM – SERRURERIE MARCHE 2017-09 Entreprise SPBM

Marché 2017-09 Montant HT 19 690.00€ soit 23 628.00€ TTC

Avenant n°1 Montant -380.00€ HT soit -456.00€ TTC

Nouveau montant HT du marché 19 310.00€ soit 23 23 172.00€ TTC

- d'autoriser le maire ou l'un de ses adjoints à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

N°20181217-09 – Pôle Santé Libéral Ambulatoire – Abandon du projet

Monsieur le Maire expose que sans médecin(s) généraliste(s) actuellement et sans espoir de pouvoir en trouver à court ou moyen terme et après avoir échangé avec les référents des autres pôles de santé, les Maires d'Alençon, de St Germain du Corbéis, le Président de la Communauté Urbaine, le Président de l'ordre des médecins, le représentant de l'ARS, de la Région et du Département lors de différentes réunions il est devenu évident que la poursuite de ce projet serait complètement utopique et particulièrement dangereux et disproportionné pour les finances communales.

Pour mémoire, le coût du PSLA a été évalué à 1 500 000€ dont la moitié à la charge de la commune. Sans médecins, le montant des subventions serait considérablement réduits et le taux d'occupation serait très faible (environ 16%). De ce fait la quasi intégralité de l'opération pèserait sur le budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et avec regret

- **Vote l'abandon** du projet de Pôle Santé Libéral Ambulatoire sur DAMIGNY.
- **Souhaite** que l'abandon de ce projet puisse profiter aux autres PSLA de l'agglomération
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

N°20181217-10 – PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** les modifications suivantes au tableau des effectifs

Au 1^{er} janvier 2019

- ✓ **Services techniques :**
 - Suppression d'un poste de technicien supérieur (catégorie B) et création d'un poste de technicien (catégorie B)
 - Suppression de 2 postes d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe (catégorie C échelle C3) suite à des départs en retraite
- ✓ **Services des écoles**
Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (Catégorie C Echelle C2) et création d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) (Catégorie C Echelle C2)

Au 1^{er} février 2019

- ✓ **Services techniques :**
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe (Catégorie C Echelle C1) et création d'un poste d'Adjoint technique Principal 2^{ème} classe (Catégorie C Echelle C2)

Les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 012 du Budget

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son délégué à signer tous documents relatifs à ce dossier.

TOUR DE TABLE

M. DEVIENNE distribue le planning des réunions 2019.

Il indique que les réflexions sur les communes nouvelles se poursuivent.

Il informe le conseil que l'inauguration de l'extension de la Mairie et du jardin pourrait avoir lieu au printemps

MJ. CHARTRAIN informe le Conseil que les travaux de voirie rue principale rue de Bellevue doivent commencer début février pour se terminer fin janvier.

Mme CHAMPIN déplore l'état de la voirie place des Pommiers.

Philippe LEBRETON indique qu'une partie du chemin du milieu est régulièrement inondé.

B. POTTIER signale qu'il est nécessaire de revoir l'état du miroir rue des réservoirs, Il signale des pavés descellés rue Principale et un dépôt sauvage rue des Réservoirs

M. le Maire refait le point sur la distribution des sacs bleus et des sacs translucides

M. LAPOTAIRE informe que le chauffage de la salle Mazeline connaît un dysfonctionnement. M. LECLER est déjà averti.

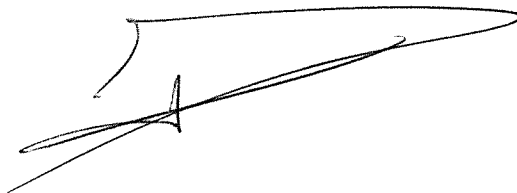
D. PILON rappelle que la Commission des Affaires scolaires et périscolaires se réunira le 19 décembre. Le Noël de l'école aura lieu le 21 décembre.

Au nom de l'association West Side Country, elle remercie la commune, les services techniques et le comité des Fêtes pour l'aide apportée lors des manifestations des 1 et 2 décembre

C. HINAULT transmet les remerciements de l'association cyclotourisme pour la subvention accordée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 21h45.

VU le Maire,



LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018.....	1
N°20181217-01 – FINANCES – CIMETIERE – CONCESSIONS FUNERAIRES – TARIFS	1
N°20181217-02 – FINANCES - MAISON DES LOISIRS - TARIFS.....	2
N°20181217-03 FINANCES – SALLE MAZELINE ET SALLE D’ACTIVITES – TARIFS	2
N°20181217-04 FINANCES – ANIMATIONS - TARIFS DES ANIMATIONS USDA.....	3
N°20181217-05 FINANCES – TARIFS DES CONCERTS	3
N°20181217- 06 FINANCES - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – TARIFS	4
N°20181217- 07 FINANCES — INSERTIONS PUBLICITAIRES « VIVRE A DAMIGNY » TARIFS	4
N°20181217-08 BATIMENTS COMMUNAUX – MAIRIE AMENAGEMENTS ET MISE AUX NORMES AVENANTS AUX MARCHES LOT 1 & LOT 3.....	4
N°20181217-09 – Pôle Santé Libéral Ambulatoire – Abandon du projet.....	5
N°20181217-10 – PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.....	6